

## **DELIBERATION RELATIVE AU BILAN POUR L'ANNEE 2022 DES ACTIONS FINANCEES PAR LE PRODUIT DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS**

*Vu l'article 12 de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, codifié à l'article L841-5 du code de l'éducation ;*

*Vu le Décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation ;*

*Vu le Décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 modifié par le décret n° 2002-1509 du 1er décembre 2022, relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation, codifié aux articles D841-9 et suivants du code de l'éducation;*

*Vu la délibération de la CFVU 28 mars 2019 n°2019-07 relative à la composition et au fonctionnement de la commission CVEC ;*

*Vu la délibération du CA n°2019-30 relative à la programmation des actions financées par la CVEC.*

*Vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2023 ;*

Considérant qu'une contribution vie étudiante et de campus a été instituée au profit des établissements d'enseignement supérieur par la loi du 8 mars 2018, et destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Considérant que l'article D841-9 du code de l'éducation prévoit que la programmation des actions financées ainsi que leurs bilans sont votés, chaque année, par le conseil d'administration après consultation de la commission des formations et de la vie universitaire ; le Président de l'établissement associe pour cette élaboration « les différents services chargés de la vie étudiante, les représentants des étudiants au conseil d'administration de l'établissement ou à l'organe en tenant lieu et les représentants des étudiants du conseil compétent en matière de vie étudiante, les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires territorialement compétent ainsi que des personnalités extérieures, à l'élaboration du programme, des projets et du bilan mentionnés. ». L'université de Bordeaux a choisi pour faciliter le dialogue entre l'ensemble des acteurs et instances en charge de ce domaine et les étudiants, d'instaurer une instance : la commission « contribution vie étudiante et de campus », par délibération de la CFVU en date du 28 mars 2019.

Considérant l'avis unanime relatif au bilan présenté en séance de la commission susmentionnée en date du 13 juin 2023, et l'avis favorable de la CFVU en date du 26 octobre 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

### **Article 1 : Bilan moral et financier des activités réalisées en 2022 avec la contribution vie étudiante et de campus**

Le bilan moral et financier des activités réalisées en 2022 avec la contribution vie étudiante et de campus annexé au présent avis reçoit un avis favorable.

## Article 2 : Publication


La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Adoptée à la majorité des  
votes exprimés (28 votants)  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le président du conseil d'administration,

Dean LEWIS

Président de l'université de Bordeaux



## ANNEXES :

- ANNEXE 1 - BILAN MORAL ET FINANCIER 2022 DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS A L'UNIVERSITE DE BORDEAUX
- ANNEXE 2 - DIAPORAMA – BILAN CVEC 2022 PRESENTE EN COMMISSION CVEC LE 13 JUIN 2023

## **ANNEXE 1 : BILAN MORAL ET FINANCIER 2022 DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS A L'UNIVERSITE DE BORDEAUX**

### **Partie 1 : Bilan moral des activités réalisées en 2022 avec la contribution vie étudiante et de campus**

Après une installation de la CVEC en 2018 et 2019, puis des années fortement impactées par la crise COVID, l'année 2022 marque un retour à une activité normale, et un fonctionnement équilibré de la CVEC. C'est ainsi la première année véritablement « étalon », où il a été possible de développer des actions dans tous les domaines, qu'il s'agisse de dispositifs d'accompagnement des étudiants les plus vulnérables, d'animation de campus, de structuration de vie associative, d'actions de rentrée, ...

L'agilité possible grâce aux fonds, la réactivité de la commission CVEC, permettent de s'adapter aux différents contextes rencontrés depuis 2018, d'enrichir et développer la vie de campus sur l'ensemble des territoires, et de sécuriser actions et projets.

Alors que la réglementation prévoyait un reversement de 42€/étudiant, l'annonce du reversement final aux établissements, réalisée en juillet 2022, s'est avérée bien supérieure, avec 63.70€/étudiant. Ce montant bien supérieur, connu tardivement, n'est pas ouvert dès le budget initial, et ne permet pas un traitement efficace sur l'année N. Le ministère est revenu sur cette préconisation en 2023, offrant de nouvelles possibilités de dépenses des fonds (grâce à l'inscription dès le début de l'année civile du montant global attendu), les montants CVEC étant sensiblement identiques année après année : si les montants reversés augmentent, le nombre d'étudiants baisse, permettant un équilibre et une certaine visibilité des montants finaux.

La possibilité de mettre en place une pluri annualité des fonds issus de la CVEC a permis de construire une politique structurée concernant les reliquats, reliquats inévitables étant donné l'annonce tardive du budget effectif, supérieur de près de 30% au prévisionnel.

On notera cependant un point de vigilance dans la lecture des bilans financiers : les dépenses sur une année n sont réalisées sur l'enveloppe de l'année, mais également sur les reliquats des années précédentes.

Le présent bilan fait état de ces deux éléments complémentaires.

#### **1.1. Santé**

L'activité de l'Espace santé a pu reprendre son activité normale en 2022 (pas de mesure exceptionnelle liée au Covid), et accueillir près de 20 000 consultations. La modalité de téléconsultation, qui est maintenant rentrée dans les usages, reste un acquis de cette période, largement accompagnée par les fonds CVEC cette année encore. C'est aujourd'hui une modalité de travail efficace et installée notamment pour les rendez-vous concernant l'aménagement des études des étudiants en situation de handicap.

Plus largement, la CVEC continue à accompagner la mise en œuvre et le renforcement des actions prévues dans le Projet Santé, adopté par les instances de l'Université en 2018, en cours de renouvellement en 2022 (adopté en 2023). Cette stratégie de santé est ainsi confortée tant dans le financement complémentaire apporté que dans les orientations posées nationalement, qui appuient fortement celles de l'Espace Santé, dans l'approche globale de la santé de l'étudiant, ou dans les axes choisis.

Les actions financées par la CVEC ont donc été dirigées vers la continuité des objectifs communs du plan santé, tout en tenant compte de l'explosion de la demande en santé mentale (+11% en 2022).

- **Soutien des actions prévention et de promotion de la santé sur les axes stratégiques du plan santé :**

L'Espace Santé Etudiants (ESE) développe depuis plusieurs années un programme de promotion de la santé et d'actions de prévention de pairs à pairs, avec l'aide d'étudiants relai santé, cofinancés avec l'ARS. Ce

dispositif novateur a d'ailleurs été repéré par le ministère, et étendu à tous les services universitaires de santé.

L'équipe d'étudiants relais santé accomplit un important travail de sensibilisation et d'appui de pair à pair, notamment en accompagnant les associations étudiantes pour la réduction des risques en contexte festif (présence, aide à l'organisation, matériel mis à disposition, partage de bonnes pratiques, formations). Ces actions de pairs à pairs sont renforcées grâce à la CVEC, et complétées par des actions complémentaires.

Des formats numériques ont été créés : après le site internet « pimp my party » en 2021, et des premières séries de podcasts et vidéos au format courts, de nouvelles thématiques ont été travaillées en 2022. Ainsi des podcasts BEEOA mis en ligne, discussions entre étudiants et professionnels de santé sur des thématiques variées autour du bien être étudiant : anxiété, relations toxiques, engagement, ...

Le nombre croissant d'alertes sur le sujet de la soumission chimique notamment au GHB/GBL suscite beaucoup de craintes et de demandes d'informations. L'ESE a fait appel à Sarah Perrin, doctorante en sociologie sur les femmes insérées socialement dans les mondes de la drogue pour répondre aux questions des étudiant-es en vidéo. Un appel à questions a été lancé via le compte Instagram pour répondre au mieux aux interrogations liées à ce sujet.

La campagne « premiers pas », qui compose d'une série de 8 vidéos de 40 secondes environ, expose une scène de la vie étudiante et illustre un exemple de premier pas vers l'autre dans les situations diverses : réseaux sociaux, prof, soirée, résidence Crous, amis, professionnel de santé, université, famille. Elles ont rencontré leur public avec plus de 344 000 vues sur les réseaux sociaux de l'ESE.

L'escape room « la chambre de thomas », qui traite des questions de bien-être et santé mentale, a également pu tourner sur les campus.

Une campagne complémentaire écrite a également été menée, avec notamment des fiches pratiques sur les substances psycho actives et leur usage, très didactiques, qui répondent à l'approche bienveillante de l'ESE.

Une nouvelle campagne de communication a également été lancée, avec un flyer/ guide se transformant en poster, qui rencontre un vif succès chez les étudiants, et permet d'informer efficacement sur l'offre de service de l'ESE.

L'équipe a également pu finaliser sa réflexion sur une nouvelle campagne concernant les violences sexistes et sexuelles (VSS) en milieu festif, reprenant le thème du consentement, des violences ou encore du comportement à tenir pour les personnes victimes ou témoins.

Enfin, et parce que l'année 2022 a pu permettre de reprendre les activités pleinement en présentiel, et que les actions de Prévention Promotion de la Santé (PPS) demandent un lien fort avec les étudiants, l'ESE a pu organiser ses 2 temps forts : « sex on the campus » du 21 mars au 2 avril, sur la santé sexuelle, sur la thématique « hors-normes », comprenant un spectacle Tristan Lopin, un Drag Show, et des actions sur les campus, conférence... ainsi que le « feel good campus » du 10 au 23 octobre, sur la santé mentale. La thématique des transitions et de l'anxiété a été traitée sous différents angles et différents formats, avec notamment un spectacle/ débat/ impro, avec Antonia de Rodinger, ou encore la pièce de théâtre de la compagnie étudiante « les petits maux en bulle ».

Fête la rentrée a cette année pris un format post covid, permettant des stands et activités mettant en avant l'ensemble des actions PPS et l'offre de santé de l'ESE, avec un très bon retour (explosion du nombre d'abonnés au réseau sociaux de l'ESE notamment).

Une nouvelle modalité de « aller vers » a été mise en place en décembre, les cafés santé, qui permettent, sur tous les campus, d'aller parler santé avec les étudiants, au plus près d'eux (BU, pôle de vie, résidences universitaires, ...) dans un cadre réconfortant, sur des thématiques variées, avec un dispositif de pairs et des professionnels du domaine abordé.

**Concernant plus particulièrement les actions sur la santé mentale, outre les actions PPS ci-dessus :**

. Un renfort de personnels et de partenaires sur la question de la santé mentale, a pu permettre d'augmenter grandement le nombre de consultations en santé mentale : de 7500 consultations en 2021, nous sommes passés à 8 576 sur l'année, dont 6 401 par l'ESE (le reste des consultations est assuré grâce au partenariat avec centre hospitalier Charles Perrens et la MGEN, au sein de l'ESE). 50% de ces consultations relèvent de la première ligne (accueil écoute, infirmières, médecins généralistes) et 50% de la 2ème ligne (psychologues).

Cette offre interne a été renforcée par le dispositif national santé psy étudiant, où près de 5000 consultations ont été effectuées par des cabinets de psychologues externes.

Une nouvelle approche « pair à pair », lancée en 2020, a pu prendre de l'ampleur régionale en 2021, grâce à un financement conjoint CVEC/ dialogue stratégique de gestion avec l'état/ ARS/ région Aquitaine. Cela a permis de déployer le dispositif PSSM (premiers secours en santé mentale) qui est un cycle de formation pour permettre aux étudiants ayant une mission à l'égard de leurs pairs (associatifs, élus, chargés de TD etc.) de comprendre, faire face et réagir aux difficultés en santé mentale sans stigmatiser et en orientant vers les bons interlocuteurs. Il a pu être ouvert également aux personnels en première ligne (agents d'accueil, responsables pédagogiques, ...), grâce à 12 formateurs formés sur l'ensemble de la Région. L'objectif de 1000 étudiants formés est dépassé en 2022-23, avec 1586 secouristes formés en Nouvelle-Aquitaine, dont 1279 à Bordeaux, 62 à Périgueux et 34 à Agen.

**- L'amélioration de l'accès aux soins des étudiants :**

L'accès aux soins a été transformé avec la crise sanitaire et le confinement, et les transformations commencées précédemment ont été poursuivies.

La solution de prise de rendez-vous en ligne doctolib donne accès à la quasi-totalité de l'offre de l'Espace Santé Etudiants, qu'il s'agisse de l'offre du centre de santé (offre de santé riche, en tiers payant intégral) ou de son offre d'ateliers, promotion et prévention. Cet outil est devenu incontournable pour l'organisation de l'offre de service, qui s'étaye, et a besoin de cette modalité pour couvrir l'ensemble des besoins.

Le recours au soin a ainsi augmenté de 6%.

L'ESE a également souscrit à l'offre de téléconsultation via cet outil, permettant de maintenir l'offre de santé malgré les confinements successifs.

L'offre sur les territoires à Agen et Périgueux est maintenue, voire augmentée (temps de travail des infirmières de site plus important), avec une attention particulière à la mise en place d'actions similaires à celles de la métropole bordelaise (ateliers, participation aux semaines de santé publique, ...).

Un accueil téléphonique infirmier a été également renforcé, afin d'apporter un premier niveau de réponse le plus rapidement possible, et notamment pour la santé mentale.

L'ESE s'efforce, via son plan santé, de faire vivre cette stratégie de santé, autour de ses axes prioritaires, en se concentrant sur les besoins prioritaires des étudiants pour offrir une offre de premiers recours de qualité, en diversifiant les modalités de prise en charge : ateliers d'éducation à la santé, sensibilisation, mise en place de parcours de santé incluant d'autres structures de santé partenaires, et notamment en santé mentale.

On compte 19 978 consultations sur 22-23, pour 6 653 étudiants reçus, dont 29 % d'hommes, 66% de femmes et 4% de personnes non binaires.

## **1.2. Culture**

L'année culturelle 2022, touchée encore au premier trimestre par les restrictions liées au covid, a tout de même pu permettre de déployer pleinement les activités culturelles, autour des 3 axes du Schéma Directeur (SD).

- **La priorisation du soutien aux pratiques artistiques, développement et l'enrichissement de l'offre et des formats d'ateliers (31% du budget)**, sur des territoires d'implantation plus variés : un budget plus conséquent a été alloué aux ateliers, afin de permettre le développement de nouvelles disciplines, nouveaux formats, nouveaux territoires. La CVEC a ainsi constitué un levier d'expérimentation et d'initiation, sur des formats courts (semestre ou week-end), avec 4 créations de nouvelles activités encadrées par des professionnels (clip vidéo, peinture numérique, jeux vidéo, chorale). Elle a également permis de consolider, sur des durées plus conséquentes, les ateliers phares plébiscités en 2021 (pratique du cirque, arts plastiques campus Périgord, campus représentant 21% du budget dédié.)

Le dispositif d'exposition de créations étudiantes a également été reconduit, avec une plateforme numérique dédiée, regroupant des podcasts, vidéos de présentation, mais également une galerie numérique.

- **Expérimentation de nouvelles formes de médiation numérique, scientifique et artistique sur les questions arts, science et société (41% du budget)**. L'offre de podcasts a été sanctuarisée, avec la première chaîne de podcasts de l'UB, pour les rencards du savoir. L'activité de médiation a également porté sur les grands projets de l'université, avec notamment une séquence innovante de médiation autour de la forêt expérimentale, living Lab du programme ACT, et une série de vidéos et chroniques, présentées notamment de nuit sur les murs de l'université. Le travail autour de l'arthothèque a également pu continuer, avec des médiations décalées grâce au collectif « comment C'est maintenant », des visites d'ateliers d'artistes, ...
- **L'enrichissement de la programmation**, suite aux années covid, grâce notamment à des collaborations partenariales, pour une offre sur les campus et une ouverture vers la cité (arthothèque, ccm, pama). Tarifs avantageux ou places offertes pour l'extérieur, mais également sur les campus une programmation riche, portée notamment par des temps forts : concerts avec le PAMA (Pratiques Artistiques et Musicales Accompagnées) est la structure de la Ville de Pessac dédiée à l'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans) un mardi par mois, les Moissons d'avril, avec plus de 1100 personnes présentes sur les événements, et 2000 visites sur le site dédié de valorisation des créations produites lors des ateliers étudiants, ou encore les soirées emblématiques de Fête la rentrée, portées par une programmation riche.

On notera également la réouverture des emplois étudiants en soutien de la médiation et de la diffusion d'info culturelle, sur les campus métropolitains comme sur le campus Périgord.

### 1.3. Sport

S'agissant du périmètre « sport », des axes ont été priorisés pour permettre d'une part de développer l'activité sportive et l'offre de service, et d'autre part, en tenant compte de la structuration du sport à l'université de Bordeaux, de financer sur projets les activités complémentaires des services des sports.

- **Le développement du sport pour tous** est resté une priorité de l'année 2022, avec l'achat de matériel pédagogique (ski, surf, vélo) et l'équipement sportif du pôle de vie Carreire (salle de muscu, gymnase), mais aussi le développement de pratiques sportives en formation personnelle (51 activités proposées et 3000 pratiquants).
- **Le développement du haut niveau et de la compétition** a également été priorisé avec plusieurs actions :
  - o Développement des pôles universitaires sportifs (compétition) dédiés à l'entraînement des sportifs de haut niveau, autour de 8 pôles sportifs
  - o Contribution à la subvention de l'ASUBX
- **Le développement des actions d'animation autour du sport**, grâce à l'aide de la chargée de projets sport, dont le salaire est pris en charge par la CVEC.

**Le financement sur projets des services des sports** a quant à lui majoritairement concerné du matériel pédagogique et de 10 sorties APPN (activités de pleine nature).

#### 1.4. Vie étudiante

On notera que contrairement aux 4 domaines traités ci-dessus, la CVEC est le seul financement des actions menées autour de la vie étudiante. Le financement de la CVEC est particulièrement important sur ce volet, puisque la règlementation prévoit un minimum de 30% de l'enveloppe dédiée à l'accompagnement social et associatif. Ces derniers sont entendus largement, et recouvrent aussi bien le FSDIE (volet aide sociale et aides aux projets) que les actions menées en faveur de ces deux objectifs.

La vie étudiante a pu reprendre en 2022, sans contrainte sanitaire sur la seconde partie de l'année. La précarité étudiante reste également plus importante qu'avant le covid. Ainsi, les dépenses d'aide sociale, d'accompagnement associatif et de vie de campus ont pris des parts importantes.

La CVEC a ainsi rendu possible des actions et recrutements sur les grands axes suivants :

- **Un accompagnement social renforcé (plus de 152k€)** : la politique sociale classique a été renforcée dès le confinement, par la mise en place de dispositifs spécifiques avec forfait pour accélérer les prises de décisions et analyses sociales:

. Aide ponctuelle de 200€ pour l'achat d'alimentation et de produits d'hygiène pour les plus précaires

. Lutte contre la fracture numérique : aide de 300 € pour l'achat d'un ordinateur pour les étudiants qui en sont dépourvus et ne peuvent suivre leurs enseignements. / forfait de 100€ pour pallier les difficultés de connexion internet (2 mois de clés 4G). On notera que ce dispositif est complété par un prêt d'ordinateurs, financés par la région Aquitaine, disponible également sur analyse sociale dans le cadre de la commission FSDIE.

. E-cartes et chèques interservices pour interventions d'urgence ou pour des étudiants en difficultés bancaires.

. Cartes TBM

Cet accompagnement est également renforcé à certaines périodes de l'année pour un accompagnement plus complet : ateliers logements, job étudiants dédiés aux démarches administratives. L'aide au logement passe également par un accompagnement renforcé, ainsi que la souscription à une plateforme dédiée au logement.

Un job dating a également été organisé, en hybride et en présentiel, afin d'aider les étudiants à trouver un job compatible avec leurs études.

Enfin, pour la première année, le Noël des enfants des étudiants a permis d'offrir un temps joyeux, complété par des chèques cadeaux pour les enfants des bénéficiaires de l'aide sociale.

- **Un renforcement du soutien à la vie associative**, par des subventions FSDIE classiques, en hausse par rapport aux années Covid, mais également par des subventions exceptionnelles pour aider les associations en difficulté à faire face à leurs frais de fonctionnement.

En plus des aides financières directes via les commissions FSDIE, on pourra noter un soutien à l'engagement via :

- La Coordination du 4e festival des engagé.e.s et le lancement de la bourse des engagements sur la plateforme participative en novembre (afin d'aider au recrutement de bénévoles)
- Le soutien aux associations solidaires via un nouvel AAP pour « favoriser l'accompagnement social des étudiants » : Etu'récup lauréat – 20k.
- L'adaptation d'une offre de formations obligatoires dédiée aux porteurs de projets, pour favoriser des événements responsables : maintien des formations « gestes qui sauvent », formation aux violences sexuelles et sexistes, formation pour l'organisation d'événements écoresponsables.

Des emplois étudiants dédiés ont également permis de mener à bien cet accompagnement, sur financement CVEC (voir infra).

- **Des actions d'animations vie de campus et de lutte contre l'isolement**, dédiées notamment aux étudiants internationaux: animation écoresponsable dans le cadre La Semaine Européenne de la réduction des déchets (SERD) par exemple, subvention de Radiocampus, distribution de protection durable, fête la rentrée et sorties des internationaux....
- **Des frais de fonctionnement réduits** : achat petit matériel, frais de restauration pour commissions FSDIE et Comité de Vie de Campus (CVC), et participation au financement de projets d'aménagements de lieux de vie sur les campus sur l'ensemble des territoires, via l'appel à projets (APP) des services notamment.

### 1.5 Actions transverses

Le fléchage d'une partie de la CVEC sur des actions transverses est destiné à d'une part, renforcer l'action des différents services de la vie de campus, sur des temps forts ou des opérations structurantes, comme les actions de rentrée ou encore le soutien à l'accessibilité numérique des services, et d'autre part à lancer des projets, afin de faire émerger de nouvelles actions ou de nouvelles modalités d'actions.

Le vote pour la 2ème édition du Budget Participatif Etudiant (BPE) (lancé en 2021) s'est tenu en 2022. Les travaux et réalisations lancés concernent ainsi tant la première édition, qui avait pris du retard, que la seconde. Ces réalisations sont menées au fil de l'eau, pour un montant de plus de 45 000 € sur l'année.

Par ailleurs, afin d'accompagner la démarche et donner à l'ensemble de la communauté de outils pour une méthodologie collaborative et de concertation, la CVEC finance la plateforme participation, sur laquelle est hébergée notamment le BPE, mais également toutes les concertations de l'UB, notamment celles concernant les transitions. Elle regroupe également les outils tels que la bourse de l'engagement, utilisés lors du festival des engagés.

L'Appel à projets des services et des composantes, initié en 2019, a été reconduit. Il avait connu une dynamique moins forte en 2020 et 2021, la situation sanitaire venant impacter fortement les projets. L'année 2022 était ainsi un test, réussi puisque la dynamique est nettement repartie, avec le financement de 11 nouveaux projets, pour un total de 167k€. Il a permis de financer de nombreux projets d'aménagement, sur tous les campus et notamment ceux de proximité, mais également des actions structurantes comme les ambassadeurs étudiants des transitions.

La dynamique inter-établissements, avec la reconduction d'une journée sportive et festive, Open campus, organisée avec l'ensemble des établissements partenaires du site, a eu lieu en octobre, avec plusieurs centaines de participants.

Le soutien de la CVEC à l'accessibilité numérique des actions d'accueil (pour étudiants sourds et malentendants) a été réalisé via le financement de l'outil Acceo (traduction simultanée sur demande des appels téléphoniques et des conversations en guichet d'accueil), ou encore le financement des ateliers LSF.

Le budget transverse est également venu consolider les dépenses de rentrée, notamment de communication notamment par la prise en charge du guide étudiant.

Enfin, et concernant les dépenses de personnel, de nombreux emplois étudiants ont été financés sur les budgets CVEC, pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants, la mise en place d'étudiants relais campus et autres dispositifs de pairs à pairs.... Les dépenses de CDD (hors santé) sont en revanche peu élevées, grâce à l'utilisation des reliquats des années précédentes, ce qui sera transformé en 2023.

Partie 2 : Bilan financier des activités réalisées en 2022 avec la contribution vie étudiante et de campus

Bilan global

	CVEC annuelle 2022				Reliquats CVEC ouverts en 2022				Total CVEC			
	Budget	AE consommés	Ecart	Taux exécution	Budget	AE consommés	Ecart	Taux exécution	Budget	AE consommés	Ecart	Taux exécution
Droit santé à 15%	453 791	186 305	267 486	41%	435 950	332 842	103 108	76%	889 741	519 147	370 594	58%
Sport (15% comme santé)	453 791	410 368	43 423	90%					453 791	410 368	43 423	90%
Culture	70 742	48 300	22 442	68%					70 742	48 300	22 442	68%
Vie étudiante	879 738	485 177	394 561	55%					879 738	485 177	394 561	55%
<i>Dont aide sociale</i>	244 504	126 650	117 854	52%					244 504	126 650	117 854	52%
<i>Dont Aide aux projets</i>	585 307	315 548	269 759	54%					585 307	315 548	269 759	54%
<i>Dont fonctionnement BVE</i>	49 927	42 979	6 948	86%					49 927	42 979	6 948	86%
RH inscrits PGE 19 et 21	150 000	103 235	46 765	69%	220 433	142 155	78 278	64%	370 433	245 390	125 043	66%
RH emplois étudiants	129 166	128 220	946	99%					129 166	128 220	946	99%
Evènements inter-établissements	23 747	23 747		100%					23 747	23 747		100%
Budget participatif	100 000	43 264	56 736	43%					100 000	43 264	56 736	43%
Budget accessibilité	15 000	15 300	-300	102%					15 000	15 300	300	102%
AAP	302 527	65 602	236 925	22%	134 118	55 648	78 470	41%	436 645	121 250	315 395	28%
Projets transverses	146 771	33 868	112 903	23%	107 129		107 129	0%	253 900	33 868	220 032	13%
Pôle de vie Marne et Carreire					600 000	16 392	583 608	3%	600 000	16 392	583 608	3%
Aménagement du A22					150 000	108 102	41 898	72%	150 000	108 102	41 898	72%
Mur d'escalade SMART					202 813	202 813		100%	202 813	202 813		100%
Salle fitness Monadey					391 000		391 000	0%	391 000		391 000	0%
Hébergement d'urgence					125 000		125 000	0%	125 000		125 000	0%
<b>TOTAL 2022</b>	<b>2 725 272</b>	<b>1 543 386</b>	<b>1 181 886</b>	<b>57%</b>	<b>2 366 443</b>	<b>857 952</b>	<b>1 508 491</b>	<b>36%</b>	<b>5 091 715</b>	<b>2 401 338</b>	<b>2 690 377</b>	<b>47%</b>

Santé

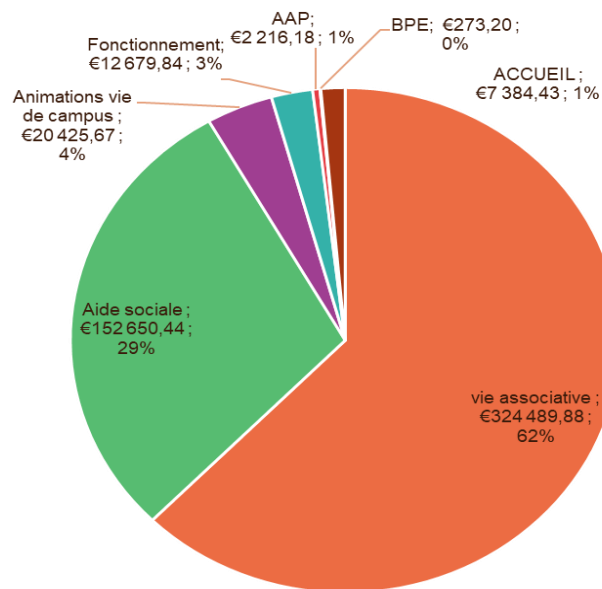
		Budget total 2022	889 741	
		Année 2021 total	Année 2022 total	Variations 2022 vs 2021
<b>MS</b>	Emplois étudiants + RH contractuelles et vacances	249 014	359 470	110 456
	Cofinancement CPOM PPS ARS - MS		44 810	44 810
	Cofinancement CPOM PPS ARS - FCT	60 828	55 190	5 638
	Cofinancement PSSM ARS - FCT	3 993		3 993
	Fête! La rentrée	5 000	25 453	20 453
	Doctolib - abonnement agenda et TCS	23 302	24 876	1 574
	Serveur sécurisé santé EIG	10 500	3 500	7 000
<b>FCT</b>	Prévention sur les sites délocalisés Agen et Périgueux	1 929	3 206	1 277
	Cofinancement projets AAP CVEC	3 472	857	2 615
	Dépenses covid	49 981		49 981
	Ateliers Etuzen	16 449		16 449
	Formation Ircade	10 000		10 000
	Autres (dont interim)	6 381	1 785	4 596
<b>INV</b>	Investissements (PC, Zoom Room et frigo à sonde)	25 000		25 000
	<b>TOTAL dépenses</b>	<b>465 849</b>	<b>519 147</b>	<b>53 298</b>
			<b>58%</b>	

Sport	FCT	INV	MS	HCC	TOTAL
Animation	4 357 €	19 700 €			24 057 €
Formation	74 271 €	68 219 €		173 824 €	316 314 €
Pôle U	9 678 €				9 678 €
Affaires générales/fonctionnement	24 118 €		36 201 €		67 293 €
<b>TOTAL</b>	<b>112 424 €</b>	<b>87 919 €</b>	<b>36 201 €</b>	<b>173 824 €</b>	<b>410 368 €</b>

## Culture

Dépenses	Montant
<b>Ateliers</b>	<b>14 793 €</b>
○ Jeux vidéos	2 832 €
○ Arts Plastiques Périgieux	3 164 €
○ Peinture numérique	1 416 €
○ Cirque – ecole de cirque – base sous-marine	4 589 €
○ Chorale	882 €
○ Création clip vidéo sonore	1 911 €
<b>Médiation</b>	<b>29 428 €</b>
○ Forêt expérimentale living lab (chroniques + vidéos)	3 000 €
○ Podcasts (Rencards du savoir)	13 500 €
○ Artothèque – DDCO – Culture : vidéos + visite d'atelier	1 510 €
○ Comment c'est maintenant – Artothèque – DDOC : BUST + PUSG	1 418 €
<b>Programmation</b>	<b>9 049 €</b>
○ Artothèque (exposition d'oeuvres sur les campus)	1990 €
○ Spectacles : billets	248 €
○ Programmation divers	742 €
○ Fête la Rentrée (spectacles)	700 €
○ Moissons d'avril (soirée d'inauguration)	4 185 €
○ Concerts PAMA	1 184 €
<b>Fonctionnement</b>	<b>3 704 €</b>
○ Prestations extérieures, Déplacements intervenants (Rencards savoirs), Goodies, Journées professionnelles A+U+C, valorisation collections tirages	
Investissement : Armoire sécurisée	1 326,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 300 €</b>

### Vie étudiante



### Transverse

Dépenses exécutées	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	Total
BPE	43 264 €	2 500 €		45 764 €
Fête de la rentrée	14 820 €			14 820 €
Open Campus	23 747 €			23 747 €
Atelier LSF	2 488 €			2 488 €
Impression du guide étudiant 2022-2023	3 267 €			3 267 €
Formation	12 880 €			12 880 €
Plateforme Decidim	15 300 €			15 300 €
Divers	413 €			413 €
<b>Total</b>	<b>116 179 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>- €</b>	<b>118 679 €</b>

Bilan AAP

Nom du projet	Composante	Domaine	Montant du projet	FCT	INV	PRS	TOTAL	% de conso
PEER 2 - portefeuille d'expériences ecoresponsables	Campus Périgord	Accueil	24 000	3 000			3 000	13%
Aménagement de la rue A22	BVE	Accueil	25 000	14 311			14 311	57%
Aménagement d'espaces de vie de campus ISVV	ISVV	Accueil	7 000	7 000			7 000	100%
Aménagement des niches du couloir des amphithéâtre DSPEG	BVE	Accueil	20 000	13 828	4 977		18 805	94%
Aménagement d'un nouveau foyer des étudiants	Campus Périgord	Santé	8 300	3 659	1 502		5 161	62%
Ambassadeurs des transitions	DIPSI	Culture	50 000	6 000		12 000	18 000	36%
Favoriser l'usage des mobilités douces par l'aménagement cyclable du campus Périgord	Campus Périgord	Accueil	17 839		15 507		15 507	87%
Achat d'éthylotests électroniques	ISVV	Santé	1 100	1 100			1 100	100%
Semaine d'intégration du collège SH : rentrée 2022	SH	Accueil	2 195	2 195			2 195	100%
Accès pour toutes aux protections périodiques durables	BVE	Accueil	5 823	5 823			5 823	100%
Aménagement de tables de pique-nique	Evering	Accueil	4 000	4 000			4 000	100%
<b>AAP 2022</b>			<b>167 257</b>	<b>60 915,52</b>	<b>21 986</b>	<b>12 000</b>	<b>94 901,52</b>	<b>57%</b>
<b>AAP 2019-2021</b>			<b>26 348</b>	<b>8 348</b>		<b>18 000</b>	<b>26 348</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>			<b>191 605</b>	<b>69 264</b>	<b>21 986</b>	<b>30 000</b>	<b>121 250</b>	<b>63%</b>

## Bilan RH transverses

### Sur 2022

Actions	Montant
Emplois étudiants BVE et culture	128 220€
Contractuels: -1 IGE -1 ARTF -1 INF A	50 070€
Emploi BVE / titulaire/ seule opération prévue PGE 19	51 415€
<b>TOTAL</b>	<b>231 455€</b>

### Sur les autres années

Actions	Montant
-3 TECH -1 ARTF -2 IGE	142 155€

**ANNEXE 2 : DIAPORAMA – BILAN CVEC 2022 PRESENTE EN COMMISSION CVEC  
LE 13 JUIN 2023**

